CONDITIONS GENERALES
Espace Form

Article 1 Champ d'application et opposabilité

Les présentes conditions générales régissent la relation contractuelle entre l'ASBL Espace Form (BCE 1035.672.958), ci-après dénommée « le Centre », et ses Membres, ci-après collectivement dénommés les « Membres » et individuellement le « Membre » qui ont souscrit à un abonnement.

En s'abonnant chez Espace Form, le Membre déclare qu'il/elle a lu et accepté les présentes conditions générales ainsi que le Règlement d'ordre intérieur, disponible sur le site internet du Centre www.hydroform.be

Article 2 Adhésion

L'abonnement est conclu lors de l'inscription du Membre, matérialisée par la signature du formulaire d'adhésion et le paiement du premier terme.

L'abonnement prend effet à la date d'inscription et est conclu pour la durée correspondant à la formule choisie.

À l'échéance, l'abonnement est tacitement reconduit pour une période identique, sauf résiliation notifiée par lettre recommandée ou par tout moyen permettant d'en accuser réception au moins 4 semaines avant l'échéance.

Article 3 Abonnements

Les différents types d'abonnements disponibles et leurs prix sont affichés sur le site internet d'Espace Form.

Les abonnements sont personnels et non transférables.

Ils peuvent être achetés en ligne ou sur place. Les achats d'abonnement sont définitifs et non remboursables.

Toutefois, les Membres qui sont des consommateurs et qui ont acheté un abonnement uniquement en ligne ont le droit de se rétracter, sans motif, dans un délai de 14 jours à compter de la date d'achat.

Pour exercer ce droit, le Membre doit le notifier par écrit à Espace Form par e-mail : info@hydroform.be. Si le Membre exerce son droit de rétractation, Espace Form remboursera le montant payé. Le Membre perd ce droit de rétractation s'il/elle a déjà utilisé son abonnement pendant cette période de 14 jours.

Article 4 Suspension de l'abonnement

Les abonnements ne peuvent être suspendus que dans des circonstances exceptionnelles.

Si un Membre souffre d'un problème de santé de longue durée (d'une durée de plus d'un mois) l'empêchant d'utiliser les installations d'Espace Form, il/elle peut demander une suspension en envoyant un e-mail à Espace Form à info@hydroform.be, accompagné d'un certificat médical.

Si la demande est approuvée, le Membre sera informé de la date de début et de la durée de la suspension.

Les suspensions ne sont pas rétroactives ; seul le mois en cours et les mois futurs peuvent être suspendus, à condition que la demande soit reçue dans les 15 jours suivant le début de sa période de validité.

Seuls des mois complets peuvent être suspendus, aucun prorata de suspension n'est accordé. Pendant cette période, le Membre n'a pas accès aux installations d'Espace Form. La période de suspension ne peut être raccourcie qu'avec une preuve médicale.

Article 5 Résiliation de l'abonnement

5.1 Abonnements mensuels

Les Membres peuvent résilier leur abonnement mensuel moyennant un préavis de 4 semaines en envoyant une notification écrite à Espace Form par e-mail à info@hydroform.be, en indiquant le motif de la résiliation.

La date de notification est la date d'envoi de l'e-mail. Le délai de préavis commence le premier jour du mois suivant la réception par Espace Form de la notification de résiliation.

5.2 Abonnements annuels

Les abonnements annuels payés d'avance ne peuvent pas être résiliés de manière anticipée par le Membre. Toute résiliation anticipée d'un abonnement annuel donne lieu au paiement d'une indemnité correspondant aux mois restant à courir, sauf accord contraire d'Espace Form.

5.3 Résiliation à l'initiative d'Espace Form

Espace Form se réserve le droit de résilier l'abonnement de tout Membre avec effet immédiat dans les cas suivants :

- violations répétées des présentes conditions ou du règlement intérieur, non remédiées dans les 7 jours suivant une mise en demeure écrite ;
- permettre à une autre personne d'utiliser la carte de Membre du Membre ;
- comportement inapproprié, abusif, menaçant ou violent dans l'enceinte d'Espace Form ;
- comportement perturbant la jouissance paisible des installations d'Espace Form par les autres Membres.

Dans ce cas, le Membre n'a plus accès aux installations de Espace Form avec effet immédiat. Le Membre devra payer une indemnité de résiliation équivalente à trois 4 semaines de frais d'abonnement.

Article 6 Modifications

6.1 Modifications des conditions générales

Le Membre sera informé par e-mail, envoyé à l'adresse fournie lors de son inscription, de toute modification des présentes conditions générales.

Ces modifications prendront effet à la date spécifiée dans l'e-mail.

6.2 Modifications des prix

En outre, Espace Form se réserve le droit de modifier les prix (par exemple les frais d'abonnement) à tout moment en raison, entre autres, d'une augmentation de ses coûts opérationnels, d'un changement de la situation du marché ou de tout autre motif justifié, moyennant un préavis d'au moins un mois. Si le Membre n'est pas d'accord avec le nouveau prix, il/elle peut résilier son contrat d'abonnement dans le mois au cours duquel le préavis est envoyé par Espace Form (non applicable aux abonnements annuels payés d'avance).

Pendant cette période de préavis :
- les installations restent accessibles ;
- le Membre est tenu d'honorer les paiements jusqu'à la fin de la période de préavis ;
- les conditions financières de l'abonnement restent celles qui étaient en vigueur avant l'annonce des modifications.

Article 7 Règles internes et cours collectifs

7.1 Conditions de participation

Le Membre s'engage à :
- Respecter les locaux, les installations et le matériel mis à disposition ;
- Respecter les horaires des cours ;
- Respecter les enseignants, le personnel et les autres participants ;
- Adopter un comportement courtois, responsable et conforme aux valeurs du Centre ;
- Utiliser le matériel de manière appropriée et le ranger après usage ;
- Porter une tenue de sport adaptée et des chaussures propres et appropriées à la pratique sportive.

7.2 Inscriptions et désistements

Les inscriptions aux cours sont clôturées au plus tard à l'heure du début du cours.

Les désistements doivent être communiqués au minimum 4 heures avant le début du cours.

Passé ce délai, toute absence sera considérée comme non justifiée, sauf cas de force majeure dûment prouvé.

7.3 Gestion des absences injustifiées

En cas d'absence non justifiée à un cours :

- Les deux premières absences donnent lieu à l'envoi d'un mail d'avertissement ;
- À partir de la troisième absence non justifiée, chaque absence entraînera une indemnité forfaitaire de 15eur.

Le compteur des absences non justifiées est remis à zéro au début de chaque année civile (1er janvier).

Article 8 Propriété intellectuelle

Sans préjudice des conditions d'utilisation du site internet, le Membre reconnaît qu'Espace Form, ou demeure l'unique propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à tous les éléments du site internet, ainsi qu'aux services (y compris les sessions, cours, ateliers et toute autre activité organisée par Espace Form).

En outre, Espace Form demeure le seul propriétaire du nom, de la marque et du logo utilisés pour vendre des produits et fournir des services, en ligne ou hors ligne.

Article 9 Données personnelles

Chaque Membre garantit que les données fournies lors de l'inscription et tout au long de son abonnement chez Espace Form sont exactes et complètes.

Espace Form traite et conserve les données personnelles du Membre conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016).

Le Membre peut poser toute question concernant le traitement des données personnelles en envoyant un e-mail à info@hydroform.be.

Article 10 Force majeure

Ni Espace Form ni le Membre ne seront responsables de tout retard ou manquement dans l'exécution de leurs obligations si celui-ci est causé par un cas de force majeure.

La force majeure doit être entendue comme généralement acceptée dans la jurisprudence belge, incluant, sans s'y limiter : grèves totales ou partielles au sein ou en dehors de l'entreprise, lock-out, conditions météorologiques extrêmes, épidémies, blocages de distribution ou de stockage pour quelque raison que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, blocage des systèmes informatiques ou de télécommunication, vol, pandémies, etc.

Article 11 Clause de non-responsabilité et limitation de responsabilité

Sauf en cas de faute lourde ou de dol de la part d'Espace Form :
- Espace Form n'est pas responsable des dommages ou vols survenant à l'intérieur ou à l'extérieur de ses installations.
- Espace Form ne peut être tenue responsable de tout dommage matériel, immatériel ou corporel causé par un tiers. Les Membres sont responsables de la souscription de leur propre assurance pour couvrir les blessures ou dommages subis lors des activités sportives.
- Espace Form n'est pas responsable des problèmes techniques affectant la communication d'informations via son site internet ou son application. Espace Form ne peut être tenue responsable envers le Membre de toute modification, interruption, panne ou suppression de son site internet ou

de son application. Espace Form n'est pas non plus responsable des sites internet de tiers référencés sur son site ou son application.

Dans la mesure permise par le droit applicable et par dérogation à l'article 6.3 du Code civil belge, l'indemnisation des dommages résultant du non-respect d'une obligation est, entre les parties, exclusivement régie par les règles de responsabilité contractuelle.

Les règles de responsabilité extracontractuelle ne s'appliquent pas entre les parties. Les parties renoncent également à tout recours de nature extracontractuelle à l'encontre des administrateurs, auxiliaires et employés de l'autre partie, dans la plus large mesure permise par le droit applicable.

L'utilisation des installations de Espace Form se fait aux risques et périls du Membre. Le Membre reconnaît et accepte que la pratique d'un sport comporte des risques.

Le Membre est responsable de l'évaluation de ses propres capacités.

Le Membre renonce expressément, pour lui-même, ses héritiers, ayants droit ou représentants légaux, à intenter une action ou à faire valoir une réclamation à l'encontre d'Espace Form ou de ses Membres pour toute blessure corporelle, dommage ou perte de biens ou décès, sauf en cas de blessure corporelle causée par la faute lourde ou le dol d'Espace Form.

Le Membre déclare expressément qu'il/elle ne souffre d'aucune condition médicale ou physique (même mineure) qui l'empêcherait d'utiliser correctement les cours et installations d'Espace Form. Chaque personne est responsable de son propre comportement.

Article 12 Nullité et divisibilité

Le fait qu'Espace Form n'applique pas une disposition des présentes conditions générales ou ne l'applique que partiellement ne pourra pas être interprété comme une renonciation à ses droits. Si une disposition des présentes conditions est jugée illégale, invalide ou inapplicable en vertu du droit applicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions. Espace Form et le Membre feront des efforts raisonnables pour remplacer toute disposition invalide par une disposition valable produisant autant que possible le même effet économique.

Article 13 Droit applicable – Juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions, les deux parties conviennent de rechercher une solution amiable avant d'engager toute action en justice. Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau seront compétents.

Article 14 Règlement d'ordre intérieur applicable dans les installations d'Espace Form

Nous vous invitons à porter une attention particulière au règlement d'ordre intérieur, disponible sur le site internet d'Espace Form www.hydroform.be.
Ce règlement peut faire l'objet d'adaptations et de modifications à tout moment sur la base de raisons objectives et sans notification au Membre.

Il incombe au Membre de consulter régulièrement ces règles sur le site internet d'Espace Form pour prendre connaissance des mises à jour. Espace Form peut refuser l'accès à ses installations aux Membres dont le comportement est contraire à ces règles.